

WICKERSHEIM



WILSHAUSEN



# BULLETIN COMMUNAL

– Décembre 2019 –



## **EDITO** Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nos maisons et nos rues se sont à nouveau parées de mille et une lumières, Noël approche et le moment est venu de vous adresser ces quelques mots dans cette nouvelle édition du bulletin communal.

Pour notre commune, comme pour toute la communauté des communes du pays de la Zorn, 2019 aura été l'année du PLUi. En effet la grosse part de la validation du PLUI s'est faite cette année et on n'attend plus que l'approbation par le préfet. Vous trouverez plus d'éléments dans les pages suivantes.

Le projet pour faire une place du village à Wickersheim, et non pas un parking, a connu quelques remous et je regrette que quelques concitoyens aient créé une polémique autour de ce projet sans même en connaître les tenants et aboutissants. Ce sont bel et bien les plans qui manquent au conseil municipal pour valider les travaux. Cette étude n'a pas pu être menée jusqu'au bout, faute de trouver un architecte sérieux à un prix abordable. Vu que les élections approchent et que le fonds de solidarité du conseil départemental est reconduit pour une année, la poursuite de ce projet sera confiée à la prochaine équipe municipale.

Un des sujets qui préoccupe actuellement nos concitoyens, est bel et bien la réforme des retraites. Je pense que chacun d'entre nous est conscient de l'évolution de l'espérance de vie, du manque financier qui en découle et du besoin d'augmenter le montant des retraites des

plus précaires. Mais cela impose de revoir la répartition actuelle et de demander de nouvelles concessions que peu sont enclins à accepter et une fois de plus notre pays est en grève et bloqué par une minorité ! Je pense que nous serons suffisamment raisonnables et solidaires afin de trouver une solution pérenne qui n'handicaper pas les prochaines générations, celles de nos enfants et petits-enfants.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et nous voulons aussi avoir une pensée pour toutes les personnes malades et souffrantes et leur souhaiter bon courage !

“ *J'espère vous retrouver à la désormais traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la salle polyvalente le dimanche 5 janvier 2020 à 17h.* ”

René Hatt



## **AGENDA** Les événements 2020

Dimanche  
5 janvier 2020 à 17h

- **VŒUX DU MAIRE**

Samedi  
18 janvier 2020

- **ASSEMBLEE GENERALE**  
de la «SOCIETE DE TIR»

Dimanche  
2 février 2020 à 12h

- **FETE PAROISSIALE**  
à Wickersheim

Dimanche  
15 mars 2020

- **ELECTIONS MUNICIPALES**  
1<sup>er</sup> tour

Dimanche  
22 mars 2020

- **ELECTIONS MUNICIPALES**  
2<sup>nd</sup> tour
- **SOIREE TARTES FLAMBEES**  
organisée par la «SOCIETE DE TIR»

Samedi  
25 avril 2020

- Opération  
**UNE ROSE UN ESPOIR**

Dimanche  
14 juin 2020

- **FETE ANNUELLE DU TIR**  
organisée par la «SOCIETE DE TIR»

Dimanche  
28 juin 2020

- **JEUX INTERVILLAGES**  
à Wingersheim

Dimanche  
25 octobre 2020

- **SOIRÉE TARTE FLAMBEE**  
organisée par la «SOCIETE DE TIR»



## VIE COMMUNALE L'état civil

### Naissances

13 mai 2019 à Schiltigheim  
**Bastien DISS** fils de Stéphane DISS  
 et Audrey WEISSGERBER  
 37 rue principale WICKERSHEIM

Le 6 juin 2019 à Haguenau  
**Rosalie HATT** fille de Arnaud HATT  
 et de Anaïs CIRE  
 14, rue de la source WICKERSHEIM

13 septembre 2019 à Haguenau  
**Tom, Armand, Claude BOULOIS**  
 fils de Christophe BOULOIS  
 et de Vicky BERNHARDT  
 4 rue de Bossendorf à WILSHAUSEN

22 novembre 2019 à Haguenau  
**Manon, Camille, Emma COUDEYRE**  
 fille de Olivier COUDEYRE et de Anne  
 BAUMGARTNER-ANSTETT  
 4 impasse des sapins WICKERSHEIM

29 novembre 2019 à Haguenau  
**Elyne, Corinne, Astrid ABEL**  
 fille de Thomas ABEL et de Elodie STRAUB  
 3, rue du chêne WICKERSHEIM

### Noces de platine

Les époux Jean et Marguerite SCHMITT  
 ont fêté leurs noces de platine (70 ans  
 de mariage) le 24 septembre 2019. La  
 bénédiction leur a été donnée en l'église  
 de Wickersheim par Emmanuelle Brulin.  
 Au nom de la commune, nous leur  
 adressons toutes nos félicitations.



Didier et Sylvia

### Mariage

24 août 2018  
**Didier MATTER et Sylvia SCHNEIDER**  
 13, rue du cimetière WICKERSHEIM

20 juillet 2019 à Wilshausen  
**Frédéric KELLER et Laetitia Audrey HEITZ**  
 7, rue principale WILSHAUSEN

2 novembre 2019 à Valorbiquet (14)  
**Xavier EGLER ET Mme Alexia TOULIS**  
 3, rue du Foyer à WICKERSHEIM



Frédéric et Laetitia



Jean et Marguerite

### Décès

13 avril 2019 à BOUXWILLER **Alma  
 Christine JACOB née TAMMEN**  
 5, rue des vergers WILSHAUSEN

9 septembre 2019 à STRASBOURG  
**Serge Alfred DIVOUX**  
 1 rue de Bossendorf WILSHAUSEN

## **VIE COMMUNALE** Les grands anniversaires

Les différentes délégations du conseil municipal tiennent à remercier leurs aînés et leurs familles pour le très bon accueil qui leur a été réservé lors de leurs visites.



80 ANS

**FREY Jacqueline**  
née le 5 mars 1939



80 ANS

**DUDT Mathilde**  
née le 15 avril 1939



80 ANS

**STAATH Georges**  
né le 27 septembre 1939



85 ANS

**KLEIN Alice**  
née le 21 janvier 1934



85 ANS

**BACH Alfred**  
né le 20 juin 1934



85 ANS

**HARTER Marthe**  
née le 9 septembre 1934



90 ANS

**KERN Jeanne**  
née le 4 avril 1929



90 ANS

**JACOB Marie**  
née le 15 juin 1929



90 ANS

**DREGER Marguerite**  
née le 20 octobre 1929



## **VIE COMMUNALE** Place du village

Comme cité dans le mot du maire, ce projet n'a pas vu le jour, faute de pouvoir bénéficier des compétences d'un architecte. Après plusieurs remous, le dernier consulté nous a également fait faux bond, alors que d'autres annonçaient des délais ou tarifs exorbitants ; le conseil municipal n'a donc pas encore pu arrêter le projet. Alors que quelques âmes ont émis des potentiels aménagements de

l'espace public et ont ainsi fait naître une polémique via les réseaux sociaux, le conseil municipal est resté serein et garde la conviction que la destruction de la vieille bâtisse et la création d'une place reste une solution intéressante d'autant plus que ce bâtiment ne présente aucun intérêt architectural.

Il nous faut donc trouver le professionnel qui saura élaborer un projet d'aménage-

ment cohérent tout en restant économiquement raisonnable. Certes un tel projet ne rapporte pas de moyens financiers supplémentaires mais s'inscrit dans une démarche d'harmonisation, de rapprochement et l'égaïement de l'espace public. Etant donné la proximité des prochaines élections municipales ce projet sera poursuivi ou pas par la prochaine équipe municipale

## **INVESTISSEMENT** Logements à Wilshausen

Les deux logements aménagés dans l'ancienne école ont été achevés ce printemps et ont trouvé des locataires dans la foulée. Pour cet investissement de 290 000€ la commune a souscrit un prêt de 250 000€ sur 15 ans en complément d'une subvention du conseil départemental et de l'état pour une somme d'un peu plus de 20 000€ qui est encore attendue.

Quelques petits travaux supplémentaires ont été nécessaires, l'affichage sécurité incendie, des molettes de verrouillage sur les portes, le local poubelle, une double rampe dans les escaliers,... afin de répondre aux exigences de la subvention. Au vu des chiffres, les loyers des appartements ne suffiront pas à honorer les échéances du prêt, mais ce financement nous

est apparu opportun vu les conditions proposées par la banque. Ce retour sur investissement étant assez long, il faut espérer que les locations soient toujours honorées.

## VIE COMMUNALE

# Abris de bus

A Wilshausen, l'abri de bus contigu au local poubelle des logements communaux a été conçu et réalisé par Jacques Marzolf et monté sous sa direction par des bénévoles. Un projet similaire verra le jour dans

le village de Wickersheim dans les prochains temps et sera suivi par la destruction de l'abri actuel. Un grand merci à Jacques et à tous ceux qui l'ont épaulé pour mener à bien cette mission.



## TRAVAUX

# Local communal à Wilshausen

L'ancienne mairie précédemment située dans le bâtiment de l'école a été supprimée. Mais afin de continuer à disposer d'un bureau de vote et

d'un local communal, un bâtiment modulaire de type algeco a été acheté et installé à l'arrière de l'ancienne cour d'école. La peinture intérieure a

déjà été refaite, un rafraîchissement extérieur est encore à prévoir.

## EMPLOI

# Service technique

Nicolas Douessin qui était au service de la commune a décidé de ne plus poursuivre ces activités en 2020 en raison de son activité professionnelle. Nous le remercions pour ces services

et lui souhaitons bonne réussite avec sa propre entreprise. N'oublions pas non plus Pierre et Francis qui ont prêté main forte dans l'entretien de l'espace public.

La commune recherche donc une autre personne à temps partiel pour s'occuper de l'entretien de nos espaces publics. Avis aux amateurs ! Partagez cette info !

## PROJET

# Hall sportif

Ce projet n'en est qu'à ses débuts et il ne s'agit pas d'un projet communal même si la construction se fera à Wickersheim à l'arrière de la Décapole. Ce projet a germé sous l'impulsion du SIVU qui, suite à la prise de la compétence scolaire de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn, est devenue la «commission décapole».

Ce sera la CCPZ qui sera porteur du projet. Ce projet permettra en premier lieu l'épanouissement sportif des écoliers de la décapole. Mais il paraît judicieux que d'autres sportifs ou associations puissent également profiter de cet équipement.

Les plans sont en cours d'établissement, l'objectif est qu'il réponde aux mieux aux besoins des futurs utilisateurs, la première phase restera relativement sommaire, mais devra rester évolutive ! Le coût approchera le million d'euros



# CALENDRIER DE COLLECTE 2020

Wickersheim-  
Wilshausen

Déchets ménagers résiduels : **LUNDI** / Collecte sélective

**MERCREDI** semaines impaires

**Attention** pas de collecte les **jours fériés**. Les jours de collectes sont susceptibles de varier pendant les semaines de jours fériés.

Janvier						
lu	ma	je	ve	sa	di	
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	
30	31					

Mars						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mai						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Emballages en carton

Journaux, revues et prospectus

Bouteilles et flacons en plastique

Boîtes en métal, aérosol, canettes

Briques alimentaires

Carbone

Azote

Fragmenter, aérer et mélanger sont les clefs du succès !

Fragmenter, aérer et mélanger sont les clefs du succès !

Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg, 67270 HOCHFELDEN - Tél : 03.88.91.96.58 - Mèl : [secretariat.general@payszorn.com](mailto:secretariat.general@payszorn.com)  
Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h



# CALENDRIER DE COLLECTE 2020

Wickersheim-  
Wilshausen

## Les déchets acceptés en déchèterie



## Horaires d'ouverture :

Bossendorf

- **Mardi et jeudi** : de 14h à 17h45
- **Samedi** : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Mutzenhouse

- **Lundi et mercredi** : de 14h à 17h45
- **Samedi** : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

## Les règles en déchèterie :

### Étape 1 – Avant de jeter :

- J'augmente la durée de vie de mes appareils en les réparant ou en les faisant réparer
- Je donne les objets encore en bon état à des associations ou à d'autres personnes (livres, vêtements, vélos, meubles...)
- Je fais du paillage et du compostage avec mes déchets verts

### Étape 2 – Je prépare mon départ :

- Je pense à mon badge d'accès et j'anticipe les horaires de fermeture
- Je prévois de quoi décharger en sécurité (gants...)
- Je plie mes cartons en avance et j'organise mon véhicule par familles de déchets

### Étape 3 – A la déchèterie :

- Je respecte les consignes des agents

16 passages  
compris dans la RI

5€ le passage  
supplémentaire

Apport limité à  
2m<sup>3</sup> par passage

## Quelques chiffres

En 2018, **6297 tonnes** de déchets ont été produits sur notre territoire.

- **2010 tonnes** d'ordures ménagères
- **1754 tonnes** de collecte sélective et de verre
- **2533 tonnes** en déchèterie

Soit une moyenne de :

**389 kg/an/habitant**

## Durée de vie des déchets dans la nature



Chaque année, **9 millions de tonnes de plastique** finissent dans les océans. Soit l'équivalent d'un camion poubelle par minute.

**1 bac qui déborde**  
=  
**1 bac non conforme**



Les bacs qui débordent ne sont plus collectés. Le débordement des bacs compromet la sécurité des agents chargés de la collecte et porte atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques.



**SAMEDI le 25 AVRIL 2020**

## **OPERATION** Une Rose, Un Espoir

**L'opération 2019** a permis à notre association de remettre un chèque de **47 223 euros à la Ligue 67** Contre le Cancer, tandis qu'**au niveau national, 1 841 166 euros** ont été remis à la ligue contre le Cancer. **Une Rose Un Espoir** est devenu le 1<sup>er</sup> financeur privé de la ligue.

La grande générosité de nos concitoyens nous a permis d'enregistrer **le ratio don par rose le plus élevé de France.**

Que fait la ligue 67 contre le Cancer avec nos dons : (bilan 2018, investissements réalisés dans le 67) :

**-1 800** malades et proches accompagnés, informés et soulagés.

**-1 600** adultes et jeunes ont été informés, accompagnés, protégés et sensibilisés. **(21 205 euros)**

**-460 706 euros d'aide à la recherche** en faveur de la prévention, le dépistage, les traitements et les dispositifs de prise en charge de la maladie. **201 505 euros** pour les projets régionaux.

**-530 512 euros** investis pour **aider les malades et leurs proches**

**-163 433 euros** investis dans des actions de prévention et de promotion des dépistages, etc...

Nous ne nous reposons pas sur cette belle réussite de 2019, bien au contraire, car, qui n'avance pas recule. Le cancer, lui malheureusement, avance et ne fait pas de pause. Depuis le mois d'octobre, le comité du Pays de la Zorn s'est remobilisé pour organiser l'opération 2020 et relever un nouveau défi. A chaque nouvelle édition, l'organisation doit être repensée et reprise dans sa totalité car notre secteur évolue constamment.

Après les extensions de 2019, **Hochstett et Berstett** nous rejoignent et quelques projets sont en cours de finalisation. Notre secteur couvrira en **2020** plus de **13 000 foyers**. La barre des **10 000 roses** pour la collecte du **25 avril** sera certainement dépassée. L'opération **2020** débutera le **weekend de Pâques** par une distribution de **tracts d'informations** que je vous invite à lire attentivement.

**Vendredi 24 avril**, à la Fescherhett, nous mettrons en cravates ces milliers de roses. **Tous ceux qui souhaitent nous y aider seront les bienvenus** car en parallèle, nous avons d'autres tâches d'organisation à assumer.

**Samedi 25 avril** la cérémonie officielle aura lieu à la maison du Pays. Dès 8H00 les bénévoles seront opérationnels dans les points fixes de collecte et à 9H00 les motards sillonneront les villages.

**Rappel important :** nous ne **vendons pas les roses**, nous les proposons contre **un don de 2 euros minimum par fleur**. Vous pouvez **augmenter votre don** par chèque, **à libeller au nom de la ligue 67 contre le cancer**, ce qui vous permettra de bénéficier d'**un crédit d'impôt de 66%**.

**Vendredi 7 juin**, au foyer St Pierre et Paul, remise officielle du chèque à la ligue 67 contre le Cancer.

Notre action est maintenant reconnue et attendue, ici à Hochfelden et partout dans nos villages. Par avance, merci pour votre soutien et votre générosité qui n'est plus à démontrer.

Merci au nom des malades, des motards, des bénévoles, les besoins sont immenses et la lutte contre ce fléau est loin d'être gagnée.

Daniel Gillig Président



# BIENTOT La fibre optique dans tous les foyers

Suite à la délibération du 28 février 2019, la communauté de communes du Pays de la Zorn a autorisé SFR à construire un réseau de fibre optique FTTH (Fiber to the home ou jusqu'à l'abonné) permettant d'avoir des débits internet jusqu'à 50 fois supérieurs à ceux permis par l'ADSL. En terme de calendrier, les études techniques sont terminées. Les travaux de déploiement vont débuter début 2020 et s'achèveront fin 2021 (cf. méthodologie de déploiement). A partir de ce nouveau réseau, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants du territoire.

## Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu) qui permet la transmission de données numériques. Elle permet de profiter de l'usage d'Internet, de la télévision ou du téléphone fixe. La fibre permet un échange de données à une vitesse incroyable et supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.

## En quoi la fibre optique diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL. D'autre part, à la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1 Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.

## Performance et bénéfices de la fibre à 1 Gbit/s

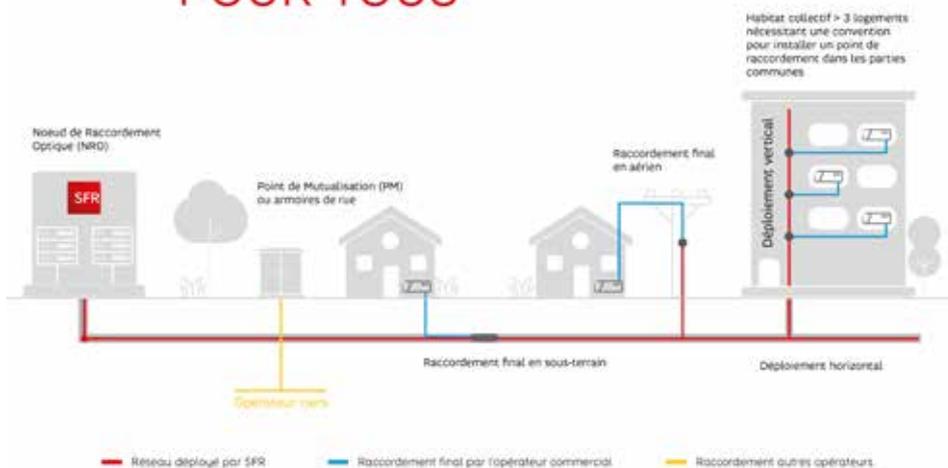
Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

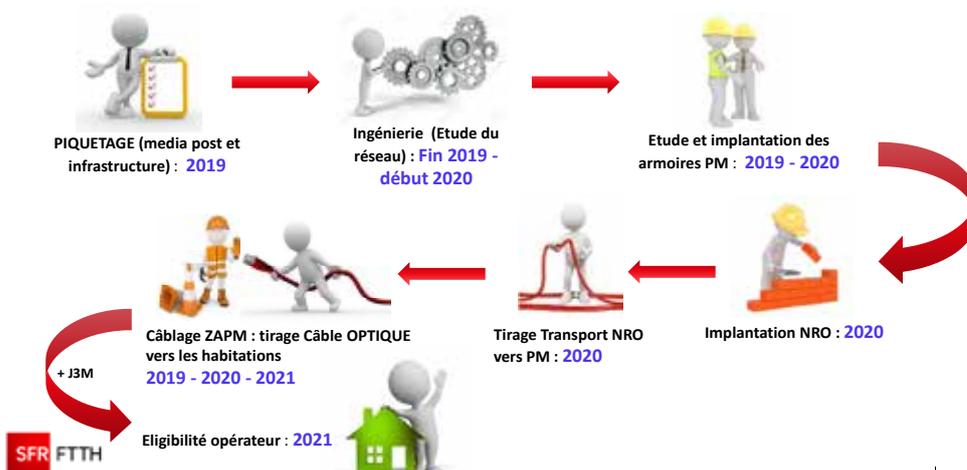
A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1 Gbit/s contre 5 minutes avec l'ADSL. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1 Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

## LA FIBRE POUR TOUS

SCHEMA EXPLICATIF DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



## METHODOLOGIE DE DEPLOIEMENT



# Ordures Ménagères Résiduelles et Assimilés

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) est compétente en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Pour ce faire, elle a conclu différents marchés de prestation :

- Un marché de prestation a été passé avec la société SUEZ pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères et du tri sélectif pour une durée de 5 ans (2018 – 2023).

- La gestion des déchèteries de Bossendorf et Mutzenhouse est également assurée par la société SUEZ pour 5 ans (2018 – 2023)

- La collecte des biodéchets est assurée par RECYBIO avec la mise en place de 3 tubes pour un période test de 1 an (février 2019 – février 2020)

Les missions de traitement et valorisation des déchets sont déléguées au SMITOM Haguenau-Saverne.

## Rappels pour les changements de situation

### **Nouvel arrivant sur le territoire**

Afin de profiter du service de ramassage des ordures ménagères, il est nécessaire de vous inscrire auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et de renseigner un formulaire d'ouverture de compte (nom, prénom, coordonnées...).

Nous vous remettons gratuitement :

- un bac noir de 140 L pour vos ordures ménagères (qui reste propriété de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn)
- un badge d'accès en déchèteries (qui reste propriété de la CCPZ)

Nota : vous pouvez acheter un bac de 240 L pour la collecte sélective au prix de 40 € (uniquement payable par chèque).

Votre compte sera actif dans un délai maximum de 7 jours

### **Vous n'utilisez plus le service Ordures Ménagères**

En cas de déménagement, de placement d'une personne âgée en maison de retraite ou lors d'un décès, il est nécessaire d'avertir la Communauté de Communes de votre situation et de procéder à la clôture du compte et de rendre votre badge d'accès en déchèteries.

Si le compte n'est pas clôturé, la facturation forfaitaire continue de s'appliquer.

Les formulaires d'ouverture et de clôture de compte sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com), rubrique Ordures ménagères onglet « Arrivée/départ : quelle démarche ? »

## Collecte des biodéchets

Afin d'améliorer les performances de tri de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, les communes d'Hochfelden, Schwindratzheim et Wingersheim les Quatre Bans ont décidé de tester pendant un an la collecte séparée des biodéchets.

Ces trois communes sont équipées depuis le 28 février 2019 d'un point d'apport volontaire présenté sous la forme d'un conteneur avec contrôle d'accès nommé Tube®.

L'expérimentation prendra fin en février 2020 et nous sommes en attente des conclusions pour définir les solutions à mettre en place.

## Déchets verts

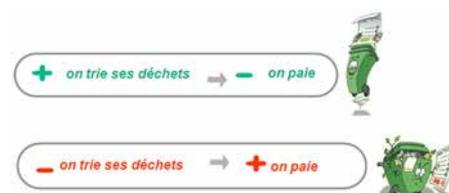
### Compostage domestique

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn met en vente toute l'année des composteurs de 1 m<sup>3</sup> au prix de 20 €.

Cela permet de réduire les biodéchets dans les bacs Ordures ménagères et les déchets verts apportés en déchèteries.

Des conférences sont organisées annuellement par la MAISON du Compost en partenariat avec la Communauté de Communes, qui lors de ces manifestations, vend les composteurs au prix promotionnel de 10 €.

Une prochaine réunion sera organisée au printemps 2020.



### Accès à la plateforme de déchets verts de Dettwiller

Pour réduire les déchets verts apportés en déchèteries et à la demande de nombreux usagers, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a mis en place un partenariat avec le SMICTOM de Saverne pour permettre l'accès à la plateforme forme de déchets verts de Dettwiller.

### Comment faire ?

Après inscription, un badge vous sera remis à l'accueil du SMICTOM de Saverne, sur présentation de votre dernière facture Ordures ménagères (moins de 6 mois).

Tarif : ce service sera facturé 15 €/an pour 12 passages.

## Collecte des capsules et emballages métalliques

Les capsules et bouchons métalliques ne sont plus collectés par les « Bouchons de l'espoir » en revanche vous pouvez les mettre dans votre bac de tri.

En effet, le centre de tri ALTEM, qui reçoit les collectes des bacs jaunes de nos communes a été modernisé afin de pouvoir récupérer l'ensemble des emballages métalliques.

Désormais vous pourrez jeter dans votre bac de tri, l'ensemble des emballages métalliques, y compris ceux de petite taille : feuilles en aluminium, barquettes, opercules, bouchons, capsules de café, poches de compote, couvercles, etc.



Pour tout renseignement complémentaire :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

43 route de Strasbourg,  
67270 Hochfelden

Tel : 03 88 91 96 58

du lundi au vendredi,  
8h-12h et 14h-17h



## Point de contact DGFIP à la MSAP du Pays de la Zorn

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn et la Direction Régionale des Finances Publiques ont signé le 28 novembre 2019 une convention relative au « nouveau réseau de proximité de la direction générale des Finances Publiques (DGFIP) ».

Ce document a été élaboré dans le cadre d'une concertation départementale entamée au mois de juin dernier.

Il prévoit un renforcement de l'accueil de proximité en matière de finances publiques à travers :

- la participation de la DGFIP à la « Maison de Services au Public » du Pays de la Zorn. Cette participation se traduira :
  - d'une part, avec la mise à disposition des agents d'accueil de la MSAP d'un ou plusieurs référents de la DGFIP aisément joignables pour aider, le cas échéant, dans les réponses à apporter aux usagers.
  - d'autre part, la mise en place d'une permanence sur rendez-vous les mercredis de 9h à 12h les semaines paires conduisant au déplacement au sein de la MSAP d'un agent des Finances Publiques ;

La convention comporte également un axe dédié à la modernisation de la gestion des collectivités locales.

Elle pose ainsi les jalons de la création d'un « Service de Gestion Comptable » (SGC) à SAVERNE auquel sera confié la gestion des collectivités du Pays de la Zorn, actuellement assurée par la trésorerie de TRUCHTERSHEIM. Un Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) disposant d'un bureau à HOCHFELDEN aura vocation à apporter son expertise aux élus du territoire de la CCPZ.

## COMMUNAUTÉ DES COMMUNES PLUi

Un projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté le 28 février 2019 après plus de deux ans de travail mené en concertation avec les Services de l'État, les Chambres Consulaires, les Communes et le public.

Il a ainsi été rendu public afin d'aborder la phase réglementaire de consultations officielles des Personnes Publiques Associées, l'avis définitif des Communes et bien-sûr pour mener l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 septembre au 17 octobre 2019 au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et dans les Mairies d'Alteckendorf, Hochfelden et Wingersheim les Quatre Bans.

Une Commission d'enquête, composée de 3 Enquêteurs, a été nommée pour recevoir les observations du public. 11 permanences ont été tenues pour recevoir 151 personnes et recueillir 263 observations.

À l'issue de cette enquête, le Maire de chaque Commune a été reçu par le Bureau d'Études OTE et l'ATIP afin de donner son avis sur les requêtes de ses concitoyens. Une synthèse générale a été adressée à la Commission d'Enquête afin de répondre à leurs interrogations.

Après avoir entendu et analysé les observations du public, les avis des Élus respectifs et pris note du Mémoire en réponse de la Communauté de Communes, la Commission d'Enquête a déposé son rapport définitif le 15 novembre 2019. Leurs conclusions étaient favorables avec l'une ou l'autre recommandation.

Une réunion de la Commission « PLUi » s'en est suivie pour examiner ce rapport et ses conclusions transmises à la Conférence intercommunale des Maires afin de statuer définitivement sur les observations.

Nous tenons à exposer à nos concitoyens que ce PLUi a été établi avec des contraintes réglementaires imposées par les Services de l'État et les Chambres Consulaires, avec pour seul objectif l'intérêt général, la préservation de notre environnement, la protection de notre population et bien évidemment la réduction de la consommation foncière.

En matière d'extension urbaine, la Communauté de Communes avait laissé une grande liberté aux Conseils Municipaux de ses Communes membres pour en établir le zonage. Des arbitrages ont été cependant nécessaires, nous ne pouvons, malheureusement, pas répondre favorablement à l'ensemble des requêtes et nous le regrettons.

Au vu de l'ensemble du travail accompli depuis plus de 3 ans et sur proposition de la Commission d'Enquête, le Conseil Communautaire a donc approuvé le premier document d'urbanisme intercommunal le 19 décembre 2019.

Enfin, il est précisé que ce document est établi pour un objectif de 10 à 15 ans mais qu'il est appelé également à « vivre » c'est-à-dire qu'il pourra être modifié ou révisé à tout moment si l'intérêt du territoire le justifie, pour corriger les erreurs ou manquements éventuels et pour répondre à l'évolution de notre société et de l'économie locale.

## Fête des aînés - 15 décembre 2019



Encore une belle journée partagée avec nos aînés, autour d'un bon repas où se mêlent chants, blagues et bonne humeur.